



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 16 juin 2026 à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine, composé de 27 membres en exercice, légalement convoqué le 10 juin, s'est réuni à la salle des fêtes de Crancey, sous la présidence de Monsieur Éric VUILLEMIN, Président.

Membres en
exercice : 27

Présents : 23

Représentés : 3

Suffrages
exprimés avec
pouvoir : 26

PRESENTS : Mesdames et Messieurs les Délégués des Communes de

CRANCEY : Jean-Pierre MEUNIER - Bernard BERTON

GELANNES : Richard BEGON - Nathalie SOUBRIARD

MAIZIERES-LA-GRANDE-PAROISSE : Valérie NOBLET - Nadine JOLY - Jean-Michel LATOUR - Adrien ROBIN - Elisabeth PARIAT

PARS-LES-ROMILLY : Marianne JOLY – Béatrice PAYEN - Philippe CAIN

ROMILLY-SUR-SEINE : Éric VUILLEMIN - Marie-Thérèse LUCAS - Adam DA MOTA – Virginie LAURENT - Jacques BEAUJEAN – Gilles MATHIEU – Sophie CORVO – Gilles BOYEZ - Stéphanie PINTA - Fethi CHEIKH

SAINT HILAIRE-SOUS-ROMILLY : Patrick NUNEZ

lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer.

EXCUSES REPRESENTES : Michel LAMY représenté par Éric VUILLEMIN – Yvan BERNARD représenté par Adam DA MOTA - **Frédérique HITTLER** représentée par Stéphanie PINTA

EXCUSES NON-REPRESENTES : Angélique RANC

Monsieur FETHI CHEIKH a été désigné secrétaire de séance.

N° 26-069 du registre des délibérations

OBJET : FINANCES - AFFECTATION DU RESULTAT 2025 DU BUDGET ANNEXE « ZONES D'ACTIVITES »

Rapporteur : Bernard BERTON

Monsieur Bernard BERTON, 1^{er} Vice-Président, rappelle qu'après adoption du Compte Administratif de l'exercice 2025, il est nécessaire que le Conseil Communautaire se prononce sur l'affectation du résultat de la section de fonctionnement et d'investissement pour le budget annexe « Zones d'Activités » de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine.

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 29 mai 2026 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Administration Générale du 5 juin 2026.



Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, A L'UNANIMITE :

STATUE sur l'usage des résultats, après avoir arrêté le Compte Administratif.

CONFIRME les affectations suivantes pour le budget annexe « Zones d'Activités » :

Mise en réserve : 503 256,55 €

Report de fonctionnement : 519 646,23 €

Sect°	Objet	Formules	ZONES D'ACTIVITES
Fonctionnement	Dépenses	a	6 132 718,26
	Recettes	b	6 882 015,49
	Résultat de l'exercice	c=b-a	749 297,23
	Résultat reporté N-1 / ligne 002 N	d	273 605,55
	Résultat de clôture	e=c+d	1 022 902,78
	Restes à réaliser à reporter en dépense	f	0,00
	Restes à réaliser à reporter en recette	g	0,00
	Solde des restes à réaliser	h=g-f	0,00
	Résultat final	i=e+h	1 022 902,78
Investissement	Dépenses	A	6 132 717,71
	Recettes	B	7 284 471,32
	Résultat de l'exercice	C=B-A	1 151 753,61
	Résultat reporté N-1 / ligne 001 N	D	-1 655 010,16
	Résultat de clôture / ligne 001 N+1	E=C+D	-503 256,55
	Restes à réaliser à reporter en dépense	F	0,00
	Restes à réaliser à reporter en recette	G	0,00
	Solde des restes à réaliser	H=G-F	0,00
	Résultat final	I=E+H	-503 256,55
	Affectation obligatoire à l'exécution du virement à la section d'investissement / ligne 1068 N+1	1068=-I (si I négatif)	503 256,55
	Affectation en report à nouveau de fonctionnement ou d'exploitation (solde disponible) / ligne 002 N+1	002=e-1068	519 646,23
	Résultat de l'exercice total	=c+C	1 901 050,84
	Résultat de clôture total	=e+E	519 646,23
	Disponible net	=i+I	519 646,23

Vu l'ordonnateur, le

Vu le comptable, le 30/03/2026



Marie-Hélène GERARD
2026.04.02 15:50:40 +0200
Ref:10757842-16221165-1-D
Signature numérique
la Chef de service

Marie-Hélène GERARD

30/03/2026



EDDY CAZENAVE
RESPONSABLE SOC DE ROMILLY SUR SEINE
SERVICE GESTION COMPTABLE DE ROMILLY SUR SEINE
17 RUE ARAGO
10100 ROMILLY SUR SEINE
03 25 38 51 48
sgc.romilly-sur-seine@sfy.chasson.parc.fr

Signature numérique de
CAZENAVE

Date : 2026.03.30
11:38:18 +02'00'

Affectation

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Eric VUILLEMIN
2026.06.18 20:17:18 +0200
Ref:11233448-16946975-1-D
Signature numérique
le Président

Eric VUILLEMIN

Certifie le caractère exécutoire de la présente délibération

Notifié le à :

- Le Service de gestion comptable de Romilly-sur-Seine,
- Le Service des Finances,
- Tous les services.

Le Président,

Eric VUILLEMIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.